

Solde

Taxe Apprentissage 2021

Lycée Viticole de BEAUNE

Edito

Situé au cœur du centre historique de la ville de Beaune, l'EPLEFPA « Beaune Viti Agro Campus », assure la formation des futurs viticulteurs et cadres de la filière vigne et vin depuis plus de 120 ans. Son domaine n'a fait que s'agrandir : il s'étend maintenant sur 23 ha et comprend une vingtaine d'appellations différentes dont 40 % en premier cru. Les apprenants formés sur le domaine pédagogique et encadrés par les enseignants et professionnels du domaine participent aux travaux de la vigne, à l'élaboration des vins et à leur commercialisation.

Les bâtiments d'enseignement du Lycée entièrement rénovés, la nouvelle cuverie et la salle de dégustation inaugurées en 2017 sont des outils de formation ultra modernes répondant aux enjeux environnementaux et de production de la filière.

À cette mission pédagogique, s'ajoute une mission d'expérimentation conduite en lien avec la profession autour des enjeux actuels.

L'innovation technologique et la poursuite de la modernisation des installations sont inscrites dans la dynamique de l'établissement.

En 2020 :

- « La Viti » a développé 8 simulateurs immersifs de conduite de tracteurs enjambeurs - Première nationale et européenne (cofinancement Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, FEDER et établissement).
- Une micro cuverie sera installée pour la récolte 2021 afin de permettre aux apprenants de mener des expérimentations sur les méthodes de vinification des vins de Bourgogne.

En 2021 :

- « Beaune Viti Agro Campus » se positionne sur le développement d'un Pôle d'expérimentation autour de l'innovation en viticulture, avec des partenaires de la profession viti-vinicole.

Notre établissement est également impliqué dans une démarche forte de coopération internationale pour le rayonnement de la viticulture bourguignonne aux côtés de nos partenaires.

Les enseignements techniques et professionnels sont financés de manière significative par les ressources propres de l'établissement. La taxe d'apprentissage représente une part importante du financement global de nos enseignements.

C'est donc en grande partie grâce à votre contribution que nous sommes en mesure de proposer des formations de qualité au plus près de vos attentes et des évolutions techniques du monde professionnel.

Le Directeur de l'EPLEFPA
Laurent GOUTTEBARON

310 Lycéens & Étudiants

La taxe d'apprentissage est un soutien important qui permet :

- le renouvellement du matériel pédagogique,
- le financement d'équipements innovants,
- la réalisation d'expérimentations,
- les visites de terrain chez les professionnels,

dans nos filières :

- BTS Viticulture-Oenologie
- BTS Technico-Commercial
- BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Viti-Vinicole
- BAC PRO Technicien Conseil Vente en alimentation
- BAC TECHNO Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant



Le lycée viticole est habilité à percevoir le solde de la Taxe d'Apprentissage au titre de l'article L6241-5 du code du travail.

N° SIRET : 192 100 360 0010

Votre Contact :
Carole STEINMETZ
carole.steinmetz@educagri.fr

☎ 03 80 26 35 87



Retrouvez-nous
sur le Web
lavitibeaune.com

LYCEE VITICOLE

16, avenue Charles Jaffelin
BP 10215
21206 BEAUNE CEDEX

☎ 03 80 26 35 80

🖱 epl.beaune@educagri.fr



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



